

Avis de constitution

SOCIETE « SOLUTIONS ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES » en abrégé « SOLIT »

Siège ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS NON LOIN DU COLLEGE LA COLOMBRE, Lot 1393, Ilot 96

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLUTIONS ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES » en abrégé « SOLIT »

Objet : - Consultance et Services en informatique, réseaux et technologie;

- Expertise informatique et technologique;

- Etude et Conseil en TIC;

- Intégration de Solutions informatiques et technologiques;

- Installation et Câblage réseaux et télécoms;

- Installation Fibre optique;

- Sécurité électronique et Système anti-incendie;

- Vente de logiciels et licences informatiques;

- Vente de Matériels informatiques, réseaux et technologiques;

- Vente de fournitures et mobiliers de bureau;

- Formations;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS NON LOIN DU COLLEGE LA COLOMBRE, Lot 1393, Ilot 96

Dirigeant(s) M DJEBAN DUA KOBENAN BASILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07066 du 09/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43193/GTCA/RC/2024 du 09/08/2024

